



# AVIS PUBLIC

## ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENTS DE CONCORDANCE VISANT À ASSURER LA CONFORMITÉ AU PLAN D'URBANISME MODIFIÉ

Est par la présente, donné par le soussigné, Ron Kelley, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 137.15 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1)*, avis-vous est donné que les règlements suivants :

- **Règlement n° 2017-496-7** modifiant le règlement sur les permis et certificats n° 2017-496 nécessaire pour assurer la conformité du règlement sur les permis et certificats au plan d'urbanisme modifié ;
- **Règlement n° 2017-497-3** modifiant le règlement de lotissement n° 2017-497 nécessaire pour assurer la conformité du règlement de lotissement au plan d'urbanisme modifié ;
- **Règlement n° 2017-498-25** modifiant le règlement de zonage n° 2017-498 nécessaire pour assurer la conformité du règlement de zonage au plan d'urbanisme modifié ;
- **Règlement n° 2017-501-3** modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 2017-501 nécessaire pour assurer la conformité du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) au plan d'urbanisme modifié ;
- **Règlement relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments n° 2024-620 ;**
- **Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) n° 2024-621 ;**

ayant été adoptés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 18 septembre 2024, **sont entrés en vigueur le 27<sup>e</sup> jour de novembre 2024**, date à laquelle La MRC des Pays-d'en-Haut a émis un certificat de conformité.

Ces règlements sont disponibles pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488 route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h30 du lundi au vendredi ou sur le site web de la Municipalité.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 4<sup>e</sup> jour de décembre 2024



\_\_\_\_\_  
Ron Kelley  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord et que j'ai affiché trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 4<sup>e</sup> jour de décembre 2024.**

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4<sup>e</sup> jour de décembre 2024.



\_\_\_\_\_  
Ron Kelley  
Directeur général et greffier-trésorier